



agglo2b.portail-familles.app

FORMULAIRE UNIQUE D'OUVERTURE DE COMPTE



Inscription : Périscolaire Mercredi Vacances Restauration scolaire TAP



Commune :

Adresse mail :(Obligatoire pour l'ouverture d'un compte)



Votre école ?



INFORMATIONS FAMILLE		
	Représentant légal 1	Représentant légal 2
Numéro d'allocataire :	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre
Nom		
Prénom		
Adresse		
Code Postal		
Commune		
Tel fixe		
Tel portable		
Contact principal		
Débiteur principal (payeur)		

Si vous êtes séparés, qui prend en charge la facturation :

- Garde alternée (Un formulaire à compléter par parent et création d'un compte personnel)
- Facturation à un des parents : Représentant légal 1 Représentant légal 2

INFORMATIONS ENFANTS					
Nom	Prénom	Sexe	Etablissement scolaire	Classe*	Date de naissance
		<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> G			
		<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> G			
		<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> G			
		<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> G			

*Année scolaire 2024-2025

VISA DES REPRESENTANTS LEGAUX
<p>Je soussigné-e,responsable légal de(s) enfant(s) désigné(s) ci-dessus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M'engage à signaler à la collectivité tout changement de situation qui interviendrait en cours d'année • M'engage à fournir à la collectivité les pièces obligatoires à la constitution du dossier • Certifie exact l'ensemble des informations déclarées ci-dessus <p style="text-align: center;">À Le</p> <p>Signature des représentants légaux</p>
Formulaire à renvoyer (avec les pièces complémentaires obligatoires) au service concerné.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont envoyées à la collectivité concernée pour l'ouverture de votre compte. Elles peuvent être utilisées pour d'autres fins de gestion de votre dossier. Vous pouvez consulter la charte de confidentialité de votre collectivité sur le site internet de votre collectivité.